

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.290

Salon de la
Croissance Verte
Edition 2015 :
Attribution d'une
subvention

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.290**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

SALON DE LA CROISSANCE VERTE EDITION 2015 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

La région Poitou-Charentes organise en partenariat avec le Pôle des Eco-Industries la 11ième édition du Salon de la Croissance Verte qui se tiendra à l'Espace CARAT les mardi 3 novembre et mercredi 4 novembre 2015.

Le Salon de la Croissance Verte s'est déjà tenu sur les agglomérations de Niort, Poitiers et La Rochelle et aura lieu pour la seconde fois sur Grand Angoulême (1^{ère} édition en 2013).

Ce salon est une vitrine des savoir-faire industriels picto-charentais en matière d'innovation, de production et de commercialisation de produits et services en lien avec la croissance verte.

150 exposants de la région Poitou-Charentes et des régions Aquitaine et Limousin sont attendus sur les 4 500 m² dédiés à la manifestation.

Ainsi, la maîtrise de l'énergie et les nouvelles énergies, l'éco-construction et l'aménagement durable, l'électromobilité, la chimie verte, l'économie circulaire et le recyclage, l'alimentation saine et les formations aux métiers verts seront valorisés au cours de cet événement.

Plusieurs conférences seront organisées sur les procédés industriels du futur, l'économie circulaire, le changement climatique ainsi que des ateliers thématiques (énergie marine, habitat durable...).

Le salon accueillera également des « rendez-vous investisseurs » ainsi que des rendez-vous d'affaires.

Le Pôle des Eco-industries sollicite aujourd'hui Grand Angoulême pour une participation de 20 000 € à l'organisation du salon sur un budget prévisionnel de dépense de 421 600 €.

Bien qu'en adéquation avec le plan d'actions du soutien à l'économie et à la transition énergétique, la commission économie, emploi, culture et solidarité du 16 septembre 2015 a donné un avis favorable pour un accompagnement à hauteur de 10 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 30 septembre 2015,

Je vous propose donc :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 10 000 € au Pôle des Eco-industries pour l'organisation de l'édition 2015 du salon de la croissance verte.

.../...

D'IMPUTER la dépense à l'article 6574 – sous-rubrique 90 sur le budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 octobre 2015	<u>Affiché le :</u> 26 octobre 2015